RIGNEY, E.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Madison, Jefferson et Market, désignée comme partie du lot No. 8 de l'ilet No. 121, la dite partie du lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 170 pieds de profondeur.

RICHARD, J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........65c
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Jackson et Market, désignée comme partie du lot No. 19 de l'ilet No. 128; la dite partie du lot No. 19 mesure 15 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

RICHARDSON, W. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Webster, Washington, Jackson et Market, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 133.

RICHARDSON, Mme FRED.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 182; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Newton sur 120 pieds de profondeur.

RICHARDSON, FREDERICK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Decatur, désignée comme une portion de l'ilet No. 182; la dite portion de l'ilet No. 182 mesure 46 pieds de face à la rue Newton sur 96 pieds de profondeur.

ROSS, SAMUEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Newton, Madison et Decatur, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 184; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jefferson et Newton et mesure 64 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

ROSS, SAMUEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Newton, Jefferson et Decatur, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 184; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Madison et Newton et mesure 64 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

ROLAND, PIERRE et AUG. SANFORD—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 219; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

ROSALINDA, HARRIETTE—Taxe de 1880, troisième district de levées, montant à..........$1 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, terres de marais au-dessus et au-dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désignés comme lots Nos. 88, 89 et 90; les dits lot Nos. 88, 89 et 90 mesurent 144 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

ROBINSON, SARAH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Market, Adams et Alix, désigné comme lot A de l'ilet No. 6 ou 89; le dit lot A mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur.

RUFF, MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Webster, Eveline et Eliza, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 102; le dit lot No. 22 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur 122 pieds de profondeur.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Alix, Peter et Seguin, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 7; les dits lots Nos. 19 et 20 forment l'encoignure des rues Bouny et Alix et mesurent 63 pieds de face à la rue Bouny sur 127 pieds de profondeur.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Bouny, Delaronde et Seguin, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 9; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Villeré sur 128 pieds de profondeur.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Bouny, Villeré et Seguin, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 10; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Patterson et Bouny et mesurent 127 pieds 10 pouces de face à la rue Patterson sur une profondeur de 119 pieds d'un coté et 121 pieds de l'autre coté.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$9 00
Un certain demi et deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Bouny, Patterson et Séguin, désignés comme un demi du lot No. 12 et lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 10; le dit demi du lot No. 12 et les dits lots Nos. 13 et 14 forment l'encoignure des rues Villeré et Bouny et mesurent 158 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 119 pieds 8 pouces d'un coté et 125 pieds 5 pouces de l'autre coté.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 90
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lavergne, Delaronde, Verret, Villeré et Patterson, désignés comme lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 23; les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 64 pieds de face à la rue Lavergne sur une profondeur de 128 pieds d'un coté et 64 pieds de l'autre coté.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$25 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Verret, Delaronde, Lavergne et Villeré, désignés comme lots Nos. 9, 10 et 11 de l'ilet No. 29; les dits lots Nos. 9, 10 et 11 forment l'encoignure des rues Patterson et Verret et mesurent 95 pieds 9 pouces de face à la rue Patterson sur 120 pieds de profondeur.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $11 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Delaronde, Patterson et Valette, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'ilet No. 30; les dits lots Nos. 25 et 26 forment l'encoignure des rues Olivier et Delaronde et mesurent 56 pieds de face à la rue Olivier sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 95 pieds de l'autre coté.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$15 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Delaronde, Peter et Valette, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 31; les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Olivier et Delaronde et mesurent 114 pieds 9 pouces de face à la rue Olivier sur 100 pieds de profondeur.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$6 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Delaronde, Olivier et Valette, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16 de l'ilet No. 31; les dits lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent 90 pieds de face à la rue Peter sur 114 pieds de profondeur.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 2[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Peter, Olivier et Valette, désigné comme lot No. 33 de l'ilet No. 31; le dit lot No. 33 mesure 30 pieds de face à la rue Delaronde sur 114 pieds de profondeur.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Alix, Olivier et Valette, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 32; le dit lot No. 31 mesure [illegible] pieds de face à la rue Peter sur [illegible] pieds de profondeur.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thayer, Atlantique, Verret et Peter, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 50; le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Thayer sur 120 pieds de profondeur.

RANDOLPH, SUC. WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Eliza, Verret et Alix, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 82; le dit lot No. 25 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 126 pieds de profondeur.

RAMOS, THOMAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Peter, Bartbelemy et Alix, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 17; le dit lot No. 11 mesure 65 pieds de face à la rue Verret, et 6 pieds à l'arrière sur une profondeur de 53 pieds d'un coté et 60 pieds de l'autre coté.

RATHKE, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Peter, Verret et Alix, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 25; le dit lot No. 29 mesure 31 pieds de face à la rue Olivier sur 142 pieds de profondeur.

RASK, CHAS. L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$6 00
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Peter, Olivier et Alix, désignés comme un demi des lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 32; le dit demi des lots Nos. 23 et 24 mesure 45 pieds de face à la rue Valette sur 95 pieds de profondeur.

RASK, CHAS. L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$5 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Elmire, Eliza et Alix, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 79; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 63 pieds face à la rue Chesnut sur 150 pieds de profondeur.

RAMSEY, Mme M.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Valette, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 80; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur.

RAY, Mme MOSES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Chesnut, Eliza et Eveline, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 95, le dit lot No. 16 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Valette sur 120 pieds de profondeur.

RANDALL, PETER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Verret, Franklin et De Armas, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 188; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

RAMSON, LOUIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Monroe, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 219; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

REINAS, J. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Bouny, Peter et Séguin, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 8; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Delaronde sur 128 pieds de profondeur.

REINAS, J. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Bouny, Peter et Séguin, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 8; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Delaronde sur 128 pieds de profondeur.

REDMOND, A. J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Alix, Peter et Valette, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 32; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Olivier et Alix et mesure 28 pieds de face à la rue Olivier sur 100 pieds de profondeur.

REUIZ, JOSEPH A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Patterson, Peter et Valette, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet Nos. 34 et 35; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 60 pieds de face à la rue Chesnut sur 138 pieds de profondeur.

ROY, BEVERLY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Jackson, Atlantique et Market, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 129; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

ROGERS, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Franklin, Verret et Decatur, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 181; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 63 pieds de face à la rue Newton sur 120 pieds de profondeur.

ROMEL, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Madison, Jackson et Market, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 122; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 160 pieds de profondeur.

ROUSSEAU, Mlle S.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Jackson, Pacifique et Market, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 129; le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Elmire et Jackson et mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur 124 pieds de profondeur.

ROSS, ELIJAH et ELI—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 219; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

ROBINSON, BENJAMIN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par A. Camus, borné au-dessus par le Chemin Public, terres de marais, et au-dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 44; le dit lot No. 44 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

ROCK, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 44; le dit lot No. 44 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

ROCHEREAU, ALBIN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..$120 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, propriété de plantation, adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 39; le dit lot No. 39 mesure 56 arpents de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

RICE, THOMAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 78; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 64 pieds de face à la rue Washington sur 122 pieds de profondeur.

RICHARDSON, AUG. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 2[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 187; le dit lot No. 21 forme l'encoignure des rues De Armas et Monroe et mesure 32 pieds de face à la rue De Armas sur 120 pieds de profondeur.

RYAN, MICHAEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Verret, Market et Eveline, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 112; le dit lot No. 20 mesure 29 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

SWEENEY, JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui si trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Atlantique, Verret, Newton et Homer, désigné comme l'ilet No. 162; le dit ilet No. 162 mesure 322 pieds sur 247 pieds.

SEGHERS, DOMINIQUE E.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Verret, Socrates et Lapeyrouse, désignés comme lots Nos. 9 à 14 de l'ilet No. 220; le lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 143 pieds d'un coté et 160 pieds de l'autre coté; les lots Nos 10 à 14 mesurent 128 pieds de face à la rue Franklin, sur 160 pieds de profondeur.

SEGHERS, DOMINIQUE E.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........25c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Socrates, Hancock, Franklin et Ptolémy, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 244, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 60 pieds de face à la rue Socrates sur une profondeur de 78 pieds d'un coté et 118 pieds de l'autre coté.

STEWART, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Decatur, Odéon et Orléans, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 4 (Tunisburg); le dit lot No. 9 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Newton sur 132 pieds de profondeur.

STEWART, ROBT.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 33; le dit lot No. 33 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

SMITHERS, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 40, le dit lot No. 40 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

SMITH, PAUL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 42; le dit lot No. 42 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

SMITH, JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........25c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trepagnier, désigné comme lot No. 50, le dit lot No. 50 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

SCOTT, M. J. et P. JERRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trépagnier, désignés comme lots Nos. 31 et 32; les dits lots Nos. 31 et 32 mesurent 80 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

SPOTTSWELL, WASHINGTON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Monroe, Madison et Homer, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 154, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Newton sur 150 pieds de profondeur.

SHOREY, Mme L. J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Seguin, Barthélemy et Villeré, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 13; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Patterson sur 113 pieds de profondeur.

SANFORD, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bouny, Patterson, Seguin et Rivière, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 11; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Bouny et Patterson et mesure 35 pieds de face à la rue Bouny sur 150 pieds de profondeur.

STEWART, J. S.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$7 [illegible]
Partie de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Homer, Monroe et Jackson, désignée comme partie des lots Nos. 14, 15 et 16 de l'ilet No. 151; la dite partie des lots Nos. 14, 15 et 16 mesure 99 pieds de face à la rue Madison traversant à la rue Homer sur 122 pieds de profondeur.

SHEPPARD, Mme ERASMUS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$7 0[illegible]
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Madison, Lapeyrouse, Monroe et Socrates, désigné comme l'ilet No. 218, le dit ilet No. 218 mesure [illegible] pieds sur 317 pieds.

SCHMIDT, ALDOLPHE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$8 00
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Séguin, Delaronde et Barthélemy, désigné comme un demi des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 14; le dit demi des lots Nos. 1 et 2 forme l'encoignure des rues Villeré et Séguin et mesure 66 pieds de face à la rue Villeré sur 50 pieds de profondeur.

SHOWER, Mme C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Valette, Market et Eveline, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 102 pieds de profondeur.

SEIGEL, GEORGE H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eliza, Séguin, Verret et Evéline, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 93; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 62 pieds de face à la rue Eliza sur 120 pieds de profondeur.

SPAHR, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Market et Eveline, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 114; le dit lot No. 19 mesure 29 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

SWANN, Mme S.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 10
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Eveline, Market et Elmire, désignés comme lots Nos. 7 à 10 de l'ilet No. 115; les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent 120 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur.

STRASSEL, Mme JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Delaronde, Olivier et Peter, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 26; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Verret sur 162 pieds 6 pouces de profondeur.

SANDERS, J. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Alix et Peter, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 41; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

SWARTZ, JACOB—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Poudrière, Bouny et Eliza, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 86; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Alix sur 128 pieds de profondeur.

SCANNARD, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Poudrière, Eveline, Bouny et Eliza, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 90; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Market sur 12[illegible] pieds de profondeur.

SANDERS, FORD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par le Chemin Public à Leesburg adjoignant la Plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 47, le dit lot No. 47 mesure 44 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

SHEFFERANT, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$5 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Delaronde, Lavergne et Barthélemy, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 18, les dits lots No. 17 et 18 mesurent 63 pieds de face à la rue Peter sur 128 pieds de profondeur.

SCHMIDT, ADOLPHE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Jackson, Madison et Jefferson, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 152; le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

SCHMIDT, SUC. N.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Seguin, Barthélemy et Peter, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 15, le dit lot No. 5 mesure 33 pieds de face à la rue Delaronde sur 128 pieds de profondeur.

SILVA, FRANK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$7 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Chesnut, Eliza et Alix, désignés comme lots Nos. 18, 19 et 20 de l'ilet No. 80, les dits lots Nos. 18, 19 et 20 mesurent 33 pieds de face à la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces de profondeur.

SIMMONDS, JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Decatur et Newton, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 182; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

SIMMONDS, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Public à Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 13 ou 11; le dit lot No. 13 ou 11 mesure 30 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

SHIELDS, J. et A. DOYLE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Public à Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désignés comme lots Nos. 45 et 46, les dits lots Nos. 45 et 46 mesurent 80 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

SPRIGGS, JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Homer, Valette et Newton, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 157; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Verret et Homer et mesure 32 pieds de face à la rue Verret sur un[illegible] pieds d'un coté et 12[illegible] pieds de l'autre coté.

SMITH, H. et LUC JANNEY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Public à Leesburg, adjoignant la plantation de Trépagnier, désigné comme lot No. 49, le dit lot No. 49 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

SCHROEDER, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Verret, Barthélemy et Alix, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 17, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur.

SHOWER, Mme C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olivier, Valette, Market et Eveline, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 117, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Olivier sur 85 pieds de profondeur.

SCHMIDT, ADOLPHE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$[illegible]
Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Séguin, Peter, Delaronde et Barthélemy, désigné comme un demi du lot No. 23 de l'ilet No. 15; le dit demi du lot No. 23 mesure 15 pieds de face à la rue Séguin sur 155 pieds de profondeur.

STOUT, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Valette, Verret et Jackson, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 125; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Market et Valette et mesure 153 pieds de face à la rue Market sur 1[illegible] pieds de profondeur.

SUMNER, VEUVE R. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$12 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Rivière, Valette et Olivier, désigné comme lot B de l'ilet No. 29; le dit lot B mesure 134 pieds 6 pouces de face à la rue Patterson, traversant à la rue Rivière, sur 120 pieds de profondeur.

SUMNER, VEUVE R. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........80c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Chesnut, Jackson et Elmire, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 146; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

SUMNER, VEUVE R. B. et LILLIE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Olivier, Valette et Delaronde, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 30; le dit lot No. 8 mesure 23 pieds de face à la rue Patterson sur 85 pieds de profondeur.

SUMNER, VEUVE R. B. et L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Chesnut, Valette et Peter, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 34 et 35; le dit lot No. 2 mesure 34 pieds de face à la rue Patterson sur 138 pieds de profondeur.

SUMNER, VEUVE R. B. et L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Patterson, Valette et Peter, désignés comme lots Nos. 12 à 15 de l'ilet No. 34 et 35, les dits lots Nos. 12 à 15 mesurent 120 pieds de face à la rue Chesnut sur 138 pieds de profondeur.

SUMNER, VEUVE R. B. et L. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Verret, Homer et Jackson, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 148, le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Valette sur 125 pieds de profondeur.

SUMNER, SUC. R. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Patterson, Valette et Peter, désignée comme partie de l'arrière du lot No. 5 de l'ilet No. 34 et 35; la dite partie de l'arrière du lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Chesnut sur 34 pieds de profondeur.

SUMNER, SUC. R. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$12 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Elmire, Chesnut et Rivière, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 37, le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Patterson et Elmire et mesure 140 pieds de face à la rue Patterson sur 128 pieds de profondeur.

SUMNER, SUC. R. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$17 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Elmire, Atlantique et Rivière, désignée comme une portion de l'ilet No. 44 et 45; la dite portion de l'ilet No. 44 et 45 forme l'encoignure des rues Patterson et Elmire et mesure 171 pieds de face à la rue Patterson sur 175 pieds de profondeur.

SUMNER, Mme H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$12 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Chesnut, Elmire, Jackson et Market, désigné comme ilet No. 127, le dit ilet No. 127 mesure 301 pieds sur 301 pieds.

SAMPSON, MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 15
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chesnut, Eveline et Eliza, désigné comme un demi des lots Nos. 22 et 23 de l'ilet No. 96; le demi des lots Nos. 22 et 23 mesure 47 pieds 6 pouces de face à la rue Elmire sur 150 pieds de profondeur.

TAYLOR, SIMON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et De Armas, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 188; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Decatur et Franklin et mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

TALBOT, DAN et MARTHA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Decatur, Odéon et Orléans, désignée comme une portion de l'ilet No. 4 (Tunisburg), la dite portion de l'ilet No. 4 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Newton sur 132 pieds de profondeur.

TAYLOR, WILLIAM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par le Dr. P. A. Poisson, désigné comme lot No. 3, le dit lot No. 3 mesure 40 pieds de face au Common sur 120 pieds de profondeur.

TAYNE, VEUVE TOBIAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par le Dr. P. A. Poisson, désignée comme une portion de terre faisant face au Common et mesurant 40 pieds de face sur 90 pieds de profondeur.

THEOPHILE, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poudrière, Peter, Delaronde et Rivière, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 4, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 63 pieds de face à la rue Poudrière sur 150 pieds de profondeur.

THIBODEAUX, PROSPER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 [illegible]
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Barthélemy, Delaronde et Peter, désignée comme un demi du lot No. 24 de l'ilet No. 15, le dit demi du lot No. 24 mesure 15 pieds de face à rue Seguin sur 155 pieds de profondeur.

THIBAULT, Mme M.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........25c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Elmire, Pacifique et Decatur, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 192, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 64 pieds de face à la rue De Armas sur 123 pieds de profondeur.

THOMAS, ROSA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Socrates, Franklin et Ptolemée, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 245, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Monroe et Socrates et mesure 60 pieds de face à la rue Monroe sur 12[illegible] pieds de profondeur.

TROSCLAIR, AUGUSTINE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public à Leesburg adjoignant la Plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 35 le dit lot No. 35 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

TCHANTE, MARIE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Olivier, Valette et Peter, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 31, le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Delaronde sur 114 pieds de profondeur.

THAYER, B. S.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$4 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Eveline, Pacifique et Eliza, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 97; les dits lots Nos. 13 et 14 forment l'encoignure des rues Elmire et Eveline et mesurent 63 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

THACKER, MOSES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Franklin, Verret et De Armas, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 188, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

TREVILLE, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bringier, Hancock et Magellan, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 281; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Franklin et Bringier et mesurent 127 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

THORNTON, Mme FANNY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Homer, Verret et Franklin, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 156 le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

TOUSSAINT, L. A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 15
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Lapeyrouse, Monroe et Socrates, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 219, les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 64 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, SILAS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par A. Camus, borné au-dessus par le Chemin Public, terres de marais, et au-dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 13, le dit lot No. 13 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

THOMAS, JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 100 pieds de profondeur.

THOMAS, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 64, le dit lot No. 64 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur [illegible] pieds de profondeur.

TURNER, NELSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trépagnier, désignés comme lots Nos. 37, 38 et 39, les dits lots Nos. 37, 38 et 39 mesurent 120 pieds de face au Chemin Public sur 126 pieds de profondeur.

TERRAULT, DOMINIQUE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 [illegible]
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chesnut, Peter et Alix, désignés comme un demi des lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. [illegible], le dit demi des lots Nos. 18 et 19 mesure 6 pieds 6 pouces de face à la rue Elmire sur 50 pieds de profondeur.

UNKNOWN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Poudrière et Rivière, désigné comme lot [illegible] de l'ilet No. 5, le dit lot No. 11 mesure [illegible] pieds de face à la rue Alix sur 126 pieds de profondeur.

URSELINES NUNS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$40 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Public, propriété plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 22, le dit lot No. 22 mesure 6 arpents de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

VALENTINE, B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Market, LeBœuf, Canal et Eveline, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 110, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Market et LeBœuf et mesure [illegible] pieds de face à la rue Market sur [illegible] pieds de profondeur.

VERRET, Mme F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........[illegible]
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, De Armas et Decatur, désignée comme partie du lot No. 19 de l'ilet No. [illegible], la dite partie du lot No. 19 mesure 10 pieds à la rue Franklin sur 128 pieds de profondeur.

VILLERE, ALICE J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, [illegible], Socrates et Lapeyrouse, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 220, les dits [illegible] mesurent [illegible] pieds de face [illegible] pieds de profondeur [illegible].

VILLERE, ALICE J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1
[illegible] comme lots Nos. 15 à 20 de l'ilet No. 220.

VINCENT, Mme MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1
Un certain lot de terre, [illegible] situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné au-dessus par le Chemin Public, terres de marais, et au-dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 60, le dit lot No. 60 mesure [illegible] pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

VICTORIA, EDMOND—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, De Armas, Jefferson et Madison, désignée comme une portion de l'ilet No. 216; la dite portion de l'ilet No. 216 mesure 30 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 150 pieds de profondeur.

VOLKEL, PETER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$[illegible] 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Homer, Jackson et Elmire, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 146, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Chesnut sur 150 pieds de profondeur.

VANLOON, Mme A. E.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$5 50
Un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Eveline, Chesnut et Eliza, désignés comme lot No. 21 et un demi du lot No. 22 de l'ilet No. 96, le dit lot No. 21 et le demi du lot No. 22 mesurent 47 pieds 6 pouces de face à la rue Elmire sur 150 pieds de profondeur.

VALTER, ADAM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Verret, Homer et Jackson, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 143, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

VALLIERE, JOSEPH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Market et Jackson, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 129; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Atlantique sur 123 pieds de profondeur.

VILLERE, LEONCE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Bouny, Alix et Seguin, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 7, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent [illegible] pieds 10 pouces de face à la rue Peter sur [illegible] pieds 10 pouces de profondeur.

WARD, SAM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Poudrière et Rivière, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 5, le dit lot No. 15 mesure 36 pieds de face à la rue Alix sur 128 pieds de profondeur.

WHARTON, C. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alix, Bouny, Poudrière et Eliza, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 86, le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Alix sur 128 pieds de profondeur.

WASHINGTON, SAML.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui si trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Elmire, Jackson et Market, désigné comme un demi du lot No. 19 de l'ilet No. 128, le dit demi du lot No. 19 mesure 15 pieds de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

WATERS, P. et E.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Madison, Decatur et Newton, désigné comme un demi du lot No. 3 de l'ilet No. 184; le dit demi du lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Jefferson sur 128 pieds de profondeur.

VANDERSTRAND, J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Lapeyrouse, Madison et Jefferson, désignés comme lots Nos. 3 à 6 de l'ilet No. 216; les dits lots Nos. 3 à 6 mesurent 128 pieds de face à la rue De Armas sur 160 pieds de profondeur.

WALTON, Mlle EMMA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........25c
Un certain lot de terre (diagonal), ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Socrates, Hancock, Franklin et Ptolemée, désigné comme lot (diagonal) de l'ilet No. 244; le dit lot (diagonal) forme l'encoignure des rues Socrates et Hancock et mesure 100 pieds de face à la rue Socrates sur 400 pieds de profondeur.

WILLIAMS, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........25c
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Jefferson, Decatur et Newton, désigné comme un demi du lot No. 8 de l'ilet No. 184; le dit demi du lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

WALTER, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seguin, Delaronde, Bouny et Peter, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 8, le dit lot No. 12 mesure [illegible] pieds de face à la rue Seguin sur 160 pieds de profondeur.

WALKER, Mme J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delaronde, Villeré, Lavergne, Patterson et Verret, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 23, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Delaronde sur une profondeur de 136 pieds d'un coté et 155 pieds de l'autre coté.

WHALEN, Mme JAMES A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$4 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Eliza, Elmire et Eveline, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 96, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Chesnut et Eliza et mesurent 63 pieds 4 pouces de face à la rue Chesnut sur 100 pieds de profondeur.

WASHINGTON, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Madison, Monroe et Newton, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 183, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 64 pieds de face à la rue Decatur sur 160 pieds de profondeur.

WASHINGTON, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Madison, Monroe et Newton, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 183 le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Decatur sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

WASHINGTON, RILEY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues De Armas, Madison, Jefferson et Lavergne, désignés comme lots Nos. 7 à 10 de l'ilet No. 216, les dits lots Nos. 7 à 10 forment l'encoignure des rues De Armas et Madison et mesurent 128 pieds de face à la rue De Armas sur 100 pieds de profondeur.

WHEATLEY, MURTY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eveline et Eliza, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 97, les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 63 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

WENTWORTH, CHARLES W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 [illegible]
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Jefferson, Madison et Homer, désigné comme un demi du lot No. 4 de l'ilet No. 153, le dit demi du lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

WHEATLEY, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné au-dessus par le Chemin Public, terres de marais et au-dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 55, le dit lot No. 55 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

WITHREUP, VEUVE J. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 00
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthelemy, Delaronde, Seguin et Peter, désignés comme un demi des lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 15, le dit demi des lots Nos. 9 et 10 mesure 35 pieds de face à la rue Barthelemy sur 64 pieds de profondeur.

WILSON, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peter, Verret, Barthelemy et Alix, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 17, le dit lot No. 7 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Peter sur 128 pieds de profondeur.

WILLIS, ALEXANDER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthelemy, Seguin, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 84, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Barthelemy sur 16[illegible] pieds de profondeur.

WILSON, NELSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Jefferson, Madison et Jackson, désigné comme lot B de l'ilet No. 121, le dit lot B mesure 27 pieds 9 pouces de face à la rue Market sur une profondeur de 105 pieds d'un coté et 132 pieds de l'autre coté.

WINNESBURG, ALGIERS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Jefferson, Verret et Jackson, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 125, le dit lot No. 1 mesure 20 pieds de face à la rue Market sur [illegible] pieds de profondeur.

WINNESBURG, ALGIERS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Monroe, Decatur et De Armas, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 186, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur.

WHITE, WM.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........65c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Atlantique, Jackson, Homer et Verret, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 14[illegible], les dits lots No. 19 et 20 forment l'encoignure des rues Atlantique et Jackson et mesurent [illegible] pieds 1 pouce de face à la rue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

WILCOX, ABRAHAM H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$4 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Jackson, Homer et Chesnut, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 146, les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Elmire et Jackson et mesurent 64 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

WILLIS, ALEXANDER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 25
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Homer, Newton et Chesnut, désignés comme lots Nos. 17 à 21 de l'ilet No. 158, les dits lots Nos. 17 à 21 forment l'encoignure des rues Valette et Homer et mesurent 150 pieds de face à la rue Valette sur 120 pieds de profondeur.

WHITE, ANGELA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Socrates, Monroe et Franklin, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 219, le dit lot No. 24 mesure 40 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 128 pieds de profondeur.

WILD, Mme MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné au-dessus par le Chemin Public, terres de marais et au-dessous, par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 15, le dit lot No. 15 mesure 46 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

WILLIS, EMILY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Madison, Monroe et De Armas, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 186, le dit lot No. 7 mesure [illegible] pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

WILLENS, G. et E. EGANA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la Plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 48, le dit lot No. 48 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

WOLVERTON, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Valette, Newton, Chesnut et Homer, désignés comme lots Nos. 12 à 16 de l'ilet No. 158, les dits lots Nos. 12 à 16 forment l'encoignure des rues Valette et Newton et mesurent 150 pieds de face à la rue Valette sur 155 pieds 8 pouces de profondeur.

WOMGEE, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$3 40
Un demi de deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Franklin, [illegible], Bringier et Laurence, désigné comme un demi des ilets Nos. 275 et 276, les dits ilets Nos. 275 et 276 mesurent, chaque, 319 pieds sur 319 pieds.

YOUNG, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$1 15
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci, propriété vendue par le Dr. P. R. Poisson, désigné comme lot No. 18, le dit lot No. 18 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ZETRAM, J. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........$2 00
Un certain demi lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Jefferson, Madison et Homer, désigné comme un demi du lot No. 7 de l'ilet No. 153, le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

ZIMMERMAN, A.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à..........50c
Un certain quart de lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Madison, Jefferson et Newton, désigné comme un quart du lot No. 9 de l'ilet No. 153, le dit quart du lot No. 9 forme l'encoignure des rues Homer et Madison et mesure 16 pieds de face à la rue Homer sur 128 pieds de profondeur.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera reintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

P. L. BOUNY,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inferieur, Paroisse d'Orleans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile du District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 29ème jour de septembre A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880 ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement de tous les frais.

McINTYRE, V've JOHN—Taxe de 1880, montant à..........$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, St. Charles, Calliope et Carondelet, désigné comme le lot No. 29 de l'ilet No. 214; le dit lot No. 29 mesure 32 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 159 pieds.

McCONNELL, SAM'L.—Taxe de 1880, montant à..........$39 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, promenade Triton, Dryades et Calliope, désignés comme les lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 255; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 54 pieds de face à la promenade Triton sur une profondeur de 117 pieds.

McGRATH, JAMES.—Taxe de 1880, montant à..........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Clio, Liberté et Calliope, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 325, le dit lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 112 pieds.

McGRATH, JAMES.—Taxe de 1880, montant à..........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Clio, Liberté et Calliope, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 325; le dit lot No. 6 mesure 29 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 112 pieds.

McLAUGHL'N, WM. No. 2—Taxe de 1880, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Locust, Magnolia et Erato, désigné comme le lot No. 22 de l'ilet No. 391, le dit lot No. 22 mesure 12 pieds de face à la rue Clio, sur une profondeur de 92 pieds.

McCANN, PETER.—Taxe de 1880, montant à..........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Clio, Erato et Willow, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 449, le dit lot No. 18 mesure 24 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 122 pieds.

McCAULY, V've H.—Taxe de 1880, montant à..........$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commune, Baudin, White et Broad, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 603, le dit lot No. 3 mesure 46 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 55 pieds d'un coté et de 64 pieds de profondeur de l'autre.